

LEVER LES OBSTACLES AUX RELÈVES D'ÉQUIPAGE EST PRIORITAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE
PARIS, LE 10 FEVRIER 2021

Armateurs de France signe la [Déclaration de Neptune](#) visant à mettre fin à la crise des relèves d'équipage sans précédent causée par la pandémie de la Covid-19. Nos marins sont ces héros invisibles de notre quotidien. Ne les oublions pas.

Le secteur du transport et des services maritimes fait actuellement face à de grandes difficultés opérationnelles au premier rang desquelles figure une crise humanitaire en mer. Les relèves d'équipages sont en effet très contraintes par les mesures de prévention sanitaires, par les fermetures de frontières et par le manque de transport aérien. Conséquence : des centaines de milliers de marins du monde entier sont restés bloqués à bord de navires après l'expiration de leur contrat initial et ne peuvent être relevés depuis l'apparition de la pandémie de coronavirus. Les compagnies maritimes françaises font tout leur possible pour permettre les relèves d'équipage et assurer bien-être et sécurité à leurs marins : négociation avec les ambassades, organisation de vols charters, établissement de plateformes de relève, systématisation des tests PCR, ... Mais les obstacles sont encore nombreux.

Au nom de toutes ses compagnies adhérentes, Armateurs de France a adressé fin janvier à Annick Girardin, Ministre de la mer, un courrier demandant que la vaccination des marins soit prioritaire. Les marins sont des maillons essentiels aux chaînes d'approvisionnement. Ils restent mobilisés même en temps de crise dans des conditions de travail particulièrement difficiles pour acheminer 90% des marchandises, notamment les biens et produits essentiels et médicaux, alimenter les réseaux énergétiques ou encore entretenir les câbles sous-marins. La France doit leur permettre de mener à bien leurs missions indispensables à l'économie et doit être exemplaire. Elle doit ouvrir la voie aux pays du monde entier car la solution pour lever tous les obstacles que rencontrent aujourd'hui les marins ne peut être qu'internationale.

C'est aussi la raison pour laquelle Armateurs de France, Bourbon, CMA CGM, la Compagnie Maritime Nantaise, DFDS, France LNG Shipping, Gazocean, Geogas maritime, Louis Dreyfus Armateurs, Jifmar Offshore Services, Maritima, Orange Marine, Ponant, Socatra et V Ships France ont signé la Déclaration de Neptune sur le bien-être des marins et les relèves d'équipage soutenue par plus de 600 entreprises et organisations dans le monde.

Cette déclaration définit quatre actions principales pour faciliter les relèves d'équipage et maintenir le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement mondiales :

- Reconnaître les marins comme des travailleurs clés et leur donner un accès prioritaire aux vaccins Covid-19
- Établir et mettre en œuvre des protocoles sanitaires de référence basés sur les meilleures pratiques existantes
- Accroître la collaboration entre les exploitants de navires et les affréteurs pour faciliter les relèves d'équipage
- Assurer la connectivité aérienne entre les principales plateformes maritimes pour les marins

[Consulter le communiqué de presse du *Global Maritime Forum* à propos de la Déclaration de Neptune](#)

A PROPOS D'ARMATEURS DE FRANCE

Armateurs de France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises françaises de transport et de services maritimes. Porte-parole d'une industrie de pointe et diversifiée, elle représente 26 000 emplois direct en France. Sa mission : construire un cadre propice au développement de l'économie et de l'emploi maritimes en France, dans un contexte de forte concurrence internationale, en défendant activement les intérêts de la profession auprès des instances nationales, communautaires et internationales concernées.

Contact presse Armateurs de France :

Agnès RINCE

a-rince@armateursdefrance.org

06.24.35.45.43